



Haut niveau

Les Jeux Olympiques d'été sont tous les quatre dans une excellente occasion pour rappeler que le sport de haut niveau ne se résume pas au seul sport professionnel. On a trop tendance à vouloir nous le faire oublier.

A Pékin, c'est bien l'ensemble du sport de haut niveau qui va se trouver sous les feux de l'actualité. C'est heureux pour les nombreuses disciplines sportives qui souffrent cruellement de sous-exposition-médiatique alors qu'elles sont, paradoxalement, les plus grosses pourvoyeuses de médailles. Deux décennies ont profondément modifié le sport de haut niveau. Quelques sportifs connaissent un succès extrême apporté par la médiatisation des trois ou quatre sports professionnels dominants. La grande majorité, elle, ne connaît que les compétitions obscures et qualificatives, passages obligés sur la difficile route des Jeux et de la médaille synonyme de reconnaissance et de gratification financière. Le haut niveau moderne est divisé.

La manne télévisuelle qui nourrit la masse salariale des athlètes de quelques sports a introduit de véritables ruptures dans la nature même du sport. Ses principales valeurs s'effacent trop souvent devant l'espérance, plus certainement le mirage, d'une réussite financière que seul quelques rares exceptions pourront atteindre.

C'est inquiétant et dangereux pour nos enfants... Escrimeurs, judokas, voileux, tireurs, kayakistes, gymnastes... c'est votre tour... comme tous les 4 ans.

Montrez nous que la valeur exemplaire du champion a plus de prix que sa valeur monétaire.

FINANCEMENT DU SPORT

Le CNOSF et les DTN tirent la sonnette d'alarme

Enfin, serions nous tentés de dire. Chacun sait que la promesse du Président de la République de porter le budget global consacré au sport à 3% du budget de l'Etat était illusoire. Faut-il rappeler que nous en sommes à 0,2% ?

Mais, à contrario, **personne ne s'attendait à ce que les contrats d'objectifs des Fédérations Nationales soient en baisse en moyenne de 7%.** C'est par un courrier en date du 3 Mars

dernier que le Secrétaire d'Etat annonçait la nouvelle aux Présidents de Fédérations « *L'enveloppe consacrée aux financements des conventions d'objectifs avec les fédérations sportives est malheureusement en diminution de 7% par rapport à l'année dernière.* ».

Avouez que à quelques mois des Jeux Olympiques, et alors que l'année sportive est déjà largement engagée, il y a de quoi faire part de son étonnement et de son mécontentement. C'est ce que n'a pas manqué de faire le CNOSF et son Président Henri Sérandard à l'occasion de l'assemblée générale du 21 Mai dernier. **Il s'est ainsi fait l'écho de l'ensemble du mouvement sportif face à une situation qualifiée à juste titre d'alarmante.**

Il faut dire que l'on va tout droit dans le mur et que, malheureusement le pire est sans doute à venir : réforme du financement du CNDS, baisse des aides aux fédérations, suppression de cadres techniques et de 7 ou 8 CREPS voire des DDJS, diminution du nombre d'athlètes inscrits sur les listes de haut-niveau, perspectives budgétaires calamiteuses pour 2009 etc... etc... Il y a de quoi

être très pessimiste. Les DTN le sont eux aussi et ils n'ont pas hésité à déclarer que « *le sport de haut-niveau était sous-alimenté et en danger* » et qu'il y avait lieu de « *tirer la sonnette d'alarme avant les prochaines discussions budgétaires.* ». Face à ce véritable délitement des moyens de l'Etat, **le mouvement sportif a tenu à rappeler**

la nécessité d'un Etat fort, qui exerce pleinement ses responsabilités et son pouvoir régaliens. Un débat sur l'avenir du sport en France va devoir s'installer rapidement tant la situation devient inquiétante. Le CNOSF qui va organiser prochainement la première conférence nationale du sport a souhaité d'ores et

déjà y contribuer et a proposé pour ce faire cinq résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité :

- **Le rôle des fédérations en matière de certification et de qualification**
- **Le financement et l'organisation du sport en France**
- **Les jeux et paris sportifs**
- **La demande de professionnalisation au profit de l'emploi sportif**
- **Le sport professionnel et la spécificité européenne.**

La question des moyens, contrairement à ce qui avait été annoncé au cours de la campagne présidentielle, devient le véritable problème au cœur du débat de l'organisation du sport en France.



J. O. 2008

Les nouveaux sélectionnés PACA

Saluons d'abord la qualification de notre équipe de handball et le succès total de ce sport collectif dont les deux équipes nationales seront présentes à Pékin. Pour la région PACA, la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau a officialisé la sélection suivante : *Clara Sanchez, Mickael Bourgain, Fabien Sanchez (Cyclisme), Vencelas Babaya Tientcheu (Haltérophilie), Christophe Legouët (Tennis de Table), Erwan Le Péchoux (Escrime), Emilie Fer (Canoe-Kayak)*. Ils viennent s'ajouter à la première liste publiée dans notre numéro du mois de Mai et portent à 22 le nombre de sélectionnés PACA.

Prochaine réunion le 26 Juin, liste consultable sur notre site internet.

STAGES LONGS

Obligation de rémunération

Depuis la parution du décret n°2008-96 du 31 janvier dernier, les stages de plus de 3 mois consécutifs doivent être obligatoirement rémunérés. Le montant horaire minimum de la gratification est fixé à 12,5% du plafond horaire de la Sécurité Sociale soit 398,13 euros mensuel pour un temps complet.

Les employeurs bénéficient dans ce cas d'une exonération de charges sociales sur ce montant.

Rappelons que la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 avait déjà engagé la réforme du statut des stagiaires en imposant l'obligation de conclure une convention précisant, entre autres, les missions qui sont confiées au stagiaire.

EMPLOI SPORTIF

Stagnation en PACA

Après une décennie de croissance continue, le nombre de structures employeurs (2164) et celui des salariés (8754) se sont stabilisés à partir de l'année 2003.

L'année 2006 est même synonyme de légère baisse. On peut dire, à ce jour, que l'emploi sportif ne progresse plus dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Bien qu'elles soient plus nombreuses en valeur absolue que dans les années 80, la présence des femmes n'a pas évolué dans les mêmes proportions que celle des hommes. En 2006, les femmes ne représentent que 39% des effectifs pour 43% en 94.

Sources : Observatoire Régional des Métiers

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

- Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
- Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
- CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

4 QUESTIONS A ANTOINE PIETRI Président de la Ligue de Provence de Tennis de Table

Comment se porte le tennis de table en Provence ?

Bien, même si nous ne sommes pas encore à notre vraie place. Actuellement nous n'avons que 2500 licenciés et l'objectif est de dépasser largement les 3000 au cours de la prochaine olympiade. C'est un challenge que tous ensemble, les clubs, les 4 comités départementaux et la Ligue, nous allons relever avec détermination.

Quels ont été vos objectifs prioritaires depuis votre élection ?

Je ne suis élu que depuis deux ans. Il nous a fallu, tout d'abord, avec les nouveaux membres du Comité Directeur, prendre nos marques. L'objectif prioritaire, suite à une analyse de la situation, a été de relancer les formations des dirigeants, arbitres et entraîneurs. Pour ce faire, nous avons décidé que la ligue prendrait en charge l'intégralité des frais de ces formations. Elles nous ont également donné l'occasion de mieux sensibiliser les participants aux valeurs et missions fondamentales qui sont les nôtres. L'accent a ainsi pu être mis sur l'éducation, la solidarité, la valorisation de la performance, le respect des règlements, la rigueur dans la gestion, le soutien de la politique fédérale, etc... etc...

Est-il déjà l'heure d'un premier bilan ?

2 ans, c'est court... mais le choix de la formation a été payant car nous avons sensiblement augmenté le nombre de jeunes arbitres, d'entraîneurs, de juges arbitres. De plus pour la première fois depuis la saison 2001/2002 nous avons généré une augmentation de nos licenciés.

Une fusion avec la ligue de côte d'Azur a été envisagée. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Plutôt que fusion, je préfère utiliser le terme de création de la Ligue PACA. C'est une nécessité. D'ailleurs depuis 2 saisons déjà nous participons aux interligues avec une sélection PACA et il est prévu d'organiser un maximum de compétitions sous le label Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Disons que le côté sportif semble assez facile à mettre en œuvre mais nous rencontrons plus de difficultés côté administratif. Et, il faut bien le reconnaître, le département des Alpes Maritimes traîne un peu les pieds. Je garde espoir de voir ce dossier aboutir en fin de prochaine olympiade.



LES RENCONTRES DU CROS PROVENCE-ALPES

Préparation physique et prévention des blessures

C'est le 7 Juin au CREPS d'Aix en Provence que le CROS a proposé une rencontre intitulée « **Préparation physique et prévention des blessures** ».

Cette matinée de conférence a été organisée à l'initiative de Jacques Pruvost, médecin conseil à la DRDJS et de Jean Paul Gaugey, délégué à la formation au CROS, en collaboration avec l'équipe de médecins du CROS et des CDOS.

Ces derniers ont profité de l'occasion pour, autour d'une bonne table, créer officiellement une « Commission Régionale Médicale Provence Alpes » et mettre ainsi en synergie et complémentarité les idées et compétences des uns et des autres.



Jean-Paul Gaugey et les intervenants

En ce qui concerne la conférence elle-même, elle a permis aux participants d'apprécier la qualité des interventions de Patrice Ouvrier-Buffet, Caroline Nicol, Laurent Del Colombo et Lionel Lacaze, sur les 5 thèmes suivants :

Jacques Pruvost,
Médecin conseil, DRDJS

- Accidents cardio-vasculaire et blessures traumatiques – Quelques chiffres,
- Utilisation de la fréquence cardiaque et optimisation de l'entraînement,
- Avantages et inconvénients des étirements et du « stretching »,
- Préparation physique et prévention des blessures chez le sportif intensif,
- La santé par les activités physiques et sportives.

Reste à notre dynamique équipe de médecins à mettre en œuvre la prochaine rencontre médicale.

QUELQUES CHIFFRES (EURO 2008)

- **234 Millions d'euros** : le budget d'organisation
- **35 000** : le total des accréditations
- **13 500** : le nombre de bénévoles
- **300** : les contrôles anti-dopages prévus

FORMATION

Remise du rapport Bertsch



C'est le 3 Juin dernier que Jean Bertsch, professeur d'université, a remis à Valérie Péresse et Bernard Laporte un premier rapport visant à clarifier et renforcer l'offre de formation conduisant aux métiers du sport.

Le nouveau dispositif proposé vise, entre autres, à atteindre une meilleure adéquation formation-emploi et propose un paysage de formation mieux harmonisé avec des offres plus complémentaires et surtout non concurrentes.

Par ailleurs, le rapport préconise de réformer le parcours licence STAPS en proposant 4 mentions : activités physiques adaptées, management, éducation et motricité et optimisation de la performance.

L'ensemble des recommandations formulées dans le rapport seront expertisées pour une éventuelle mise en œuvre en 2009.

Un second rapport envisage lui la création d'une Ecole Supérieure de Management du Sport et de l'Animation.

Cette école devrait, selon les termes du rapport, prendre la forme d'une "fusée à deux étages". Le deuxième étage étant des pôles de formation installés dans chaque région. Ces antennes régionales devraient "être habilitées et mettent toutes les compétences régionales en synergie au sein d'une offre de formation régulée par l'Ecole au niveau national".

Consultez les 2 rapports sur notre site internet.

Sources : MSJSVA

Agenda

18 Juin

Journée Olympique organisée par le CDOS 84 à Cavaillon

19 Juin

Comité de Direction du CROS

3 Juillet

Réunion bilan CROS/CDOS du Programme Régional de Formation

